

DELIBERATION N°02/2024

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Subvention Association les Nouvelles Générations Départementales (NGD)

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS/Thierry VISSIAN /Vanessa BEAUJEAUD/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO /Stephen VIALE/Clorinde MARCONI conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Serge DIGANI par Sabrina DIVRY/ Xavier JARJANETTE par Jean QUENCEZ/Nathalie DIGANI par Catherine DINI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO /Jean-Christophe CENAZANDOTTI/Gracienne DODAIN/ Michaël TRUCCHI/ Maeva THOMMERET/Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Kathy NICOLAS

**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la demande formulée le 5 janvier 2024 par Monsieur Jean-Louis GUIGO, Président de de l'association **Nouvelles Générations Départementales**,

Considérant que le montant de cette subvention est prévu dans le cadre du Budget primitif 2024 de la commune,

Considérant l'investissement de l'association sur la commune de Drap dans le cadre des manifestations officielles, patriotiques tendant à entretenir la mémoire collective,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention annuelle de **450 €** (quatre cent cinquante Euros) à l'association Nouvelles Générations Départementales

- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche afin d'assurer le versement de cette subvention.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Procurations : 3 Votants :21 Absents : 6 Contre : 6 Abstention : 0

Pour : 21

Fait à Drap, le 11 avril 2024

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/04/2024

Affichage en mairie le : 16/04/2024

